



Séance du 29 avril 2019

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

- DCM-2019-027 Approuvé le cahier des charges et le lancement de l'étude de programmation de Musée à l'Hôtel Dieu et sollicité une subvention auprès de la DRAC et de tous autres organismes institutionnels pour financer l'étude de programmation.
- DCM-2019-028 Approuvé les termes de l'avenant n°1 de la convention tripartite de fourniture de vapeur entre le SYDOM, la SOCCRAM et la Ville permettant de réviser les formules de pénalités sollicitées par la SOCCRAM envers le SYDOM en cas de non fourniture de vapeur et approuvé les termes de l'avenant n°26 à la Délégation de Service Public de production, de transport et de distribution de chaleur entre la SOCCRAM et la Ville.
- DCM-2019-029 Approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage unique à intervenir avec SNCF - Gares & Connexions pour la réalisation des travaux de prolongement du souterrain de la gare jusqu'à son débouché sur le parvis et approuvé la convention de groupement de commande pour constituer un groupement d'achat avec SNCF - Gares & Connexions et désigné Messieurs BOURGEOIS et BORCARD en tant que membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement d'achat.
- DCM-2019-030 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association Koala Production pour le concert et la résidence au Boeuf sur le Toit du Groupe Les Infidèles le 10 mai 2019.
- DCM-2019-031 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 24 000 € à l'Association Espace Scénique, de laquelle il convient de déduire les 10 000 € déjà versés le 18 février 2019, pour l'organisation de la manifestation "Lons Street Culture #2" les 15 et 16 juin 2019.
- DCM-2019-032 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 300 € à l'Association La Fabrique de l'Aventure pour le tournage d'un film documentaire au Groënland mettant en scène une jeune lédonienne de 11 ans.
- DCM-2019-033 Décidé la création d'un poste d'ingénieur sur le budget annexe Eaux afin de faire correspondre les missions exercées par l'agent sur le budget adéquat.
- DCM-2019-034 Dit que les frais de déplacements engagés par les personnels stagiaires, titulaires et contractuels, quel que soit leur temps de

de nuitée comme ci-après :

- indemnité forfaitaire repas : 15,25 €,
- indemnité forfaitaire de repas, lorsque l'agent a la possibilité de se rendre dans un restaurant administratif ou assimilé : 7,63 €,
- indemnité forfaitaire de nuitée : 90 € pour les villes de plus de 200 000 habitants, 110 € pour Paris intra-muros et 70 € pour les autres villes.

- DCM-2019-035 Autorisé GRDF à intervenir par convention sur la parcelle cadastrée section AI 615 rue Georges Trouillot pour l'extension du réseau nécessaire à l'alimentation en gaz de la future chaufferie gaz d'appoint des réseaux de chauffage urbain.
- DCM-2019-036 Proposé de remplacer la Commission d'Appel d'Offres spécifique au groupement de commandes de services de télécommunications par celle du coordinateur, approuvé la modification de l'article 8 de la convention de groupement de commandes et autorisé le Maire à signer l'avenant n°1 de ladite convention.
- DCM-2019-037 Approuvé le lancement d'un Appel d'Offres pour passer les marchés de services de télécommunications dans le cadre du groupement de commande effectué entre la Ville, le CCAS et ECLA pour les lots de téléphonie fixe, téléphonie mobile et les services internet.
- DCM-2019-038 Décidé la désaffectation, puis au déclassement, du bien immobilier sis 155 route de Besançon à Lons-le-Saunier, cadastré section AL n°49, bien que ce dernier n'ait plus été affecté à un usage depuis son incendie partiel, procédure nécessaire pour compléter la délibération du 18 février 2019 décidant de sa vente à M. ABOURRIG.
- DCM-2019-039 Décidé de lancer une consultation en procédure adaptée ouverte pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau d'éclairage public et la mise en place de lanternes LED sur 4 secteurs de la Ville (rue Jean Jaurès, place de la Liberté, quartier Clertant et rue Regard) pour un montant à 327 500 € HT.
- DCM-2019-040 Approuvé le plan de financement pour engager des travaux de réhabilitation de l'éclairage public du Coeur de Ville en LED (Théâtre, rue de Ronde, place de la Liberté et statue Lecourbe) pour un montant de 248 435 € HT et sollicité des subventions dans le cadre du programme "Action Coeur de Ville" auprès de l'État au titre de la DETR ou de la DSIL
- DCM-2019-041 Approuvé le projet de marché à intervenir pour l'entretien des arbres, arbustes et haies sous forme d'un accord cadres dont le montant annuel maximum s'élève à 60 000 € HT.
- DCM-2019-042 Sollicité auprès du SIDEAC une subvention de 20% du montant du programme des travaux relatifs à l'amélioration du réseau d'éclairage public plafonnée à 14 220 € selon convention à intervenir.
- DCM-2019-043 Décidé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association "Pour Oublier la Misère" (POM) au titre de la coopération internationale des Collectivités Territoriales pour la réalisation de 2 puits pastoraux et 3 puits de proximité dans le Nord du Niger, 1 forage et 1 château d'eau pour l'internat de Niamey dans le Sud Niger.

puits de proximité dans le Nord du Niger, 1 forage et 1 château d'eau pour l'internat de Niamey dans le Sud Niger.

- DCM-2019-044 Donné son accord préalable à l'opération de cession à la SAS JOAGROUPE HOLDING de l'intégralité des actions détenues par la SAS FINANCIERES M.P. LANDOWSKI au sein de la SAS GROUPE EMERAUDE.
- DCM-2019-045 Pris acte du programme et du déroulement des animations d'été pour la saison 2019 et de la participation au financement du Casino de jeux de Lons-le-Saunier prélevée sur l'enveloppe de 50 000 € annuelle indexée dans le cadre de la convention de Délégation de Service Public, des Thermes Lédonia à hauteur de 1 000 € et autorisé le Maire à signer les conventions à intervenir.
- DCM-2019-046 Décidé de verser une subvention exceptionnelle de 1 010 € à l'Association "Justin +" correspondant à l'intégralité du bénéfice de la recette encaissée lors du concert caritatif organisé par le Séquanie Brass Band au Boeuf sur le Toit le 12 avril dernier.
- DCM-2019-047 Décidé de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association La Percheminote pour l'achat de matériaux nécessaires à la construction d'un abri pour le rangement du matériel de l'association.
- DCM-2019-048 Approuvé la mise en place au dispositif Carte Avantages Jeunes les prestations suivantes, à savoir une entrée gratuite aux salles d'exposition et une activité découverte gratuite au Service des Publics des Musées de Lons-le-Saunier pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.
- DCM-2019-049 Décidé de verser une subvention exceptionnelle de 200 € au Club Sportif des Cheminots Lédoniens pour l'organisation du Challenge Michel Colin qui se déroulera le jeudi 29 août prochain.
- DCM-2019-050 Décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'Association Relai Autisme (ARA) pour l'organisation d'une conférence sur l'autisme qui a eu lieu le 22 mars dernier à Juraparc.

Lons-le-Saunier, le 30 AVR. 2019

Le Maire,



Jacques PÉLISSARD

